

Information sommaire sur vos avantages médicaments de NYS Medicaid



Ce qu'il faut savoir :

- NYRx, le régime d'assurance médicaments Medicaid couvre vos ordonnances.
- Vous pouvez vous servir de votre **carte d'identité Medicaid** ou de votre **carte de régime d'assurance maladie** pour faire remplir vos ordonnances.
- La plupart des pharmacies à New York acceptent NYRx. **Vérifiez sur health.ny.gov/NYRx si c'est le cas pour votre pharmacie.**
- La plupart des médicaments et fournitures, y compris les bandelettes réactives pour le diabète, sont couverts par NYRx. **Consultez health.ny.gov/NYRx pour vérifier si vos médicaments et fournitures sont couverts**, ou si vous devez obtenir l'autorisation de votre médecin.

NYRx couvre les membres Medicaid, y compris les personnes inscrites à un régime de soins gérés Medicaid (Medicaid Managed Care Plan).

Si vous avez des questions au sujet de vos avantages NYRx, appelez la **NYS Medicaid Helpline :**

(800) 541-2831

ou rendez-vous sur

health.ny.gov/NYRx

Vous pouvez également numériser le code 2D ci-dessous

FAITS SOMMAIRES

Qu'est-ce que NYRx?

Par le biais de NYRx, le régime NYS Medicaid couvre vos médicaments et fournitures en remboursant la pharmacie directement plutôt que de payer votre régime d'assurance maladie.

Ai-je besoin d'une nouvelle carte d'identité d'assurance maladie?

Non, vous n'avez pas besoin d'une nouvelle carte d'identité pour NYRx. Le pharmacien peut utiliser votre carte d'identité d'assurance maladie ou Medicaid valide.

Que faire si ma pharmacie n'accepte pas NYRx?

Si votre pharmacie actuelle n'accepte **pas** NYRx, vous pouvez :

- demander à votre pharmacien de transférer un renouvellement d'ordonnance à une pharmacie participante;
- demander à votre médecin d'envoyer vos ordonnances à une pharmacie participante.

Que faire si mes médicaments et/ou fournitures exigent l'autorisation de mon médecin?

Si vos médicaments et/ou fournitures exigent l'autorisation de votre médecin, vous devez :

- parler à votre médecin pour lui demander une autorisation; ou
- parler à votre médecin ou pharmacien au sujet de médicaments et/ou de fournitures de rechange qui n'exigent pas d'autorisation.

Vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus?

Numériser le code 2D à droite.

Ou appelez la **NYS Medicaid Helpline** au : **(800) 541-2831**

Heures d'ouverture : **Lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, samedi 9 h à 13 h**

